

## Apprentissage d'horticulteur-paysagiste

---

### Candidature

Sur envoi d'un dossier comprenant une lettre de motivation, un CV et une copie des bulletins scolaires au Service des ressources humaines.

### Tests d'entrée

Afin de sélectionner au mieux ses apprenti(e)s, la Ville de Pully effectue des tests d'entrée. Ces examens se déroulent durant une demi-journée. Ils portent successivement sur les matières suivantes : français (grammaire, vocabulaire), arithmétique, notions scientifiques et connaissances générales. De plus les épreuves de sélection font l'objet d'un entretien personnel avec les responsables de formation.

### Stage pré-professionnel

Un stage d'une durée de 5 jours est prévu pour les candidats. Il constitue une première approche de la profession et permet d'évaluer l'habileté et les connaissances en la matière et donne un premier aperçu des bons et des mauvais côtés de la vie active.

Le stage n'a pas de valeur d'engagement.

### Tâches

Horticulteur-paysagiste, c'est l'art de créer, d'aménager et d'entretenir des espaces verts. L'horticulteur ou l'horticultrice, option paysagisme exercent leurs activités en plein air, par tous les temps, en lien avec le rythme des saisons. Ils travaillent généralement en équipe et sont en contact régulier avec leur clientèle (personnes privées, fonctionnaires, entreprises).

### Cours professionnels

Les cours professionnels sont donnés un jour par semaine à l'Ecole professionnelle de Marcelin à Morges.

### Vacances

5 semaines par année à prendre durant les vacances scolaires.

### Horaire

L'horaire est adapté aux exigences du service dans lequel l'apprenti(e) effectue son apprentissage.

### Pour plus d'informations sur la profession

Des renseignements généraux peuvent être trouvés sur le [site de l'orientation professionnelle](#).

Ou auprès de :

Ecole professionnelle de Marcelin,  
Case postale, 1110 Morges 1  
Tél. 021 801 53 45



## **Renseignements**

M. Fabrice Jeanmonod  
Service des ressources humaines  
Tél. 021.721.31.19 – [fabrice.jeanmonod@pully.ch](mailto:fabrice.jeanmonod@pully.ch)

ou par courrier au

Service des ressources humaines  
Ville de Pully  
Case postale 63  
Av. du Prieuré 2  
1009 Pully